

La Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc recrute, pour sa Direction Aménagement et Transitions,

**Un chef de projet Petites Villes de Demain (H/F)**  
**Contrat de projet de 36 mois**  
Cadre d'emplois des attachés ou ingénieurs (catégorie A)

Rattaché à la Direction mutualisée Aménagement et Transitions, au sein du pôle Aménagement, le(a) chef(fe) de projet contribuera à l'émergence et la coordination du Programme Petites Villes de Demain (PVD) pour lequel la Communauté de Communes et la Commune de Chamonix ont été retenues.

Le(a) chef(fe) de projet devra assurer une coordination de ses actions de manière transversale au sein des services de la collectivité. Il en sera de même avec les élus des communes et de la Communauté de Communes.

**Missions du chef de projet Petites villes de demain**

Le chef de projet aura en charge la mise en œuvre des projets / opérations identifiés dans la convention d'adhésion PVD et sur la durée du programme PVD (2020-2026).

**Participer à la conception ou à l'actualisation du projet de territoire et définir sa programmation :**

- Recenser les documents stratégiques territoriaux, les études et le(s) projet(s) en cours pour analyser les dynamiques territoriales et opérationnelles et en dégager les enjeux (en s'appuyant sur les documents récemment produits ou en cours dont le projet de territoire CRTE)
- En lien étroit avec les élus référents, définir et valider le projet global de revitalisation de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc, en cohérence avec les documents stratégiques territoriaux et les enjeux identifiés pour la Vallée de Chamonix, notamment la garantie de production de logements à destination de la population permanente, la transition écologique et l'adaptation aux changements climatiques ;
- Définir les besoins d'ingénieries (études, expertises, ...) nécessaires dans les thématiques suivantes : rénovation de l'habitat, commerces, services et activités, mobilité, aménagement des espaces publics, patrimoine, culture, tourisme, transition écologique et environnement, numérique, participation et les mettre en adéquation avec les ressources mobilisables dans le cadre du Programme PVD ;
- Identifier, mobiliser et coordonner les expertises nécessaires en s'appuyant sur les partenaires nationaux et locaux du programme PVD ;
- Concevoir et rédiger l'ensemble des documents destinées à être contractualisés ou avenantés (projet de territoire, programmation, convention-cadre, convention OPAH-RU s'il y a lieu...).

**Mettre en œuvre le programme d'actions opérationnel :**

- Impulser et suivre l'avancement opérationnel, technique et financier des opérations en lien avec les agents communaux ou communautaires des collectivités ;
- Coordonner les opérations et veiller à leur faisabilité et articulation au sein du plan d'actions globale ;
- Mettre en œuvre et animer une Opération de Revitalisation Urbaine (ORT) s'il y a lieu ;
- Gérer des marchés publics pour le choix des prestataires ;
- Gérer le budget global du programme, son articulation avec le plan prévisionnel d'investissement de la CC, les budgets annuels, l'exécution des marchés, les demandes de subventions ;
- Assurer le suivi, et l'évaluation du projet de territoire et des opérations.

### **Organiser le pilotage et l'animation du programme avec les partenaires :**

- Etre une personne ressource auprès des responsables de chacun des projets s'inscrivant dans le programme PVD et assurer le rôle de coordinateur des actions ;
- Concevoir et animer le dispositif de pilotage stratégique et opérationnel propre au programme et s'assurer, auprès des collectivités et des opérateurs, du respect des processus décisionnels courant à l'avancement du projet ;
- Identifier et alerter des difficultés rencontrées au bon niveau de décision et proposer des solutions pour y répondre (choix techniques, budgétaires ou règlementaires, dispositif d'information/de communication), préparer et organiser les arbitrages et la validation auprès des instances concernées ;
- Fédérer, associer et informer régulièrement les acteurs privés et publics autour du projet ; Intégrer dans la dynamique du projet, les actions de communication, de concertation et de co-construction auprès des habitants/ usagers et partenaires locaux.

### **Contribuer à la mise en réseau nationale et locale :**

- Participer aux rencontres et échanges du réseau
- Contribuer à la capitalisation des expériences et à l'échange de bonnes pratiques

### **Profil recherché**

- Niveau : MASTER I ou II (Bac +4 / +5) en Urbanisme, Aménagement du Territoire, Développement local, Développement Economique
- Connaissance de l'environnement des collectivités locales
- Expérience en tant que chef de projets urbains et en gestion de projets multi-acteurs
- Maîtrise de la règlementaire (code de la construction et de l'habitation, de l'urbanisme, et de l'environnement)
- Maîtrise des concepts, des outils et des procédures liées à l'habitat, au renouvellement, au développement commercial et à l'aménagement
- Capacité à animer des réunions, compétences en animations, communication auprès de différents publics
- Esprit de synthèse
- Capacité à rendre compte et à travailler en équipe
- Maîtrise des outils bureautiques et informatiques
- Dynamisme, autonomie, sens de l'organisation
- Capacité rédactionnelle et de synthèse

### **Contact :**

**LEVALLOIS Emmanuelle, Directrice Aménagement et Transitions, 04 50 53 75 33**

**Date limite de dépôt des candidatures : 24/09/2021**

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser à l'attention de Monsieur le Président de la CCVCMB par mail à [emploi@chamonix.fr](mailto:emploi@chamonix.fr)

**Poste à pourvoir dès que possible**